



M<sup>me</sup> ETEKA-FAU  
Orateur : Ambassadeur LAOUROU  
Représentant Permanent Adjoint  
Chargé des Questions  
des Droits de l'Homme et  
du Développement

23<sup>ème</sup> Session DU GROUPE DE TRAVAIL de  
L'Examen Périodique Universel

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL RELATIF A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL  
DE L'AUTRICHE**

(Genève le 09 Novembre 2015)

-----@-----

DECLARATION DU BENIN

-----@-----

**Monsieur le Président,**

La délégation du Bénin souhaite la bienvenue à la délégation de l'Autriche, et la félicite pour son 2ème passage à l'EPU, et pour les efforts déployés en matière de réforme administrative notamment : l'amélioration du système de protection des Droits de l'Homme dans le cadre de la réforme administrative entrée en vigueur, le 1er janvier 2014.

Elle apprécie hautement la coopération de l'Autriche avec le Groupe de pilotage de l'EPU, qui se réunit régulièrement pour évaluer l'application des recommandations, et la tenue de dialogues entre les représentants de la Société civile, et les ministres fédéraux.

Elle note les invitations adressées à toutes les procédures Spéciales, particulièrement aux Rapporteurs Spéciaux de l'ONU, et au Comité Européen pour la prévention contre la torture.

Elle exhorte l'Autriche à améliorer les quotas appliqués en faveur des travailleurs migrants en matière de regroupement familial.

Elle invite l'Autriche à mettre en œuvre les recommandations issues de son précédent Examen, et à augmenter le niveau de son aide publique au développement, pour atteindre l'objectif fixé au niveau international, soit 0,7% du produit intérieur brut (PIB).

Enfin, la délégation du Bénin souhaite plein succès à l'Autriche.

**Je vous remercie**